

## Le rôle des encadrants

- \* Ils assurent la sécurité des enfants.
- \* Ils sont à l'écoute des enfants.
- \* Ils s'assurent que les enfants mangent dans une atmosphère conviviale.
- \* Ils interviennent avec discernement pour faire appliquer les règles de bonne conduite dans le respect de la parole de l'enfant.
- \* Ils informent rapidement le responsable de l'accueil extrascolaire en cas de problème lié aux comportements, aux difficultés d'ordre alimentaire ou à tout autre problème qu'il semble nécessaire de soulever.

## Les parents

Les parents s'engagent à :

- \* expliquer à leur enfant le contenu de la charte,
- \* être vigilant en ce qui concerne les informations communiquées sur le comportement de leur enfant à la restauration scolaire.

## Conclusion

Ce document est le résultat d'un travail en partenariat avec l'ensemble des équipes qui encadrent les enfants. Tous s'engagent à montrer l'exemple et à faire respecter la charte de bonne conduite de l'école André Gianton.

Directrice de l'école :



Signature des parents :

Signature de l'enfant :

Responsable de l'accueil extrascolaire :



## Accueil extrascolaire

### Charte de bonne conduite À l'école André Gianton Primaires

La charte de bonne conduite a pour but de rappeler le rôle de chacun et de définir les règles de vie. En effet, le moment du repas doit être un moment agréable, convivial et privilégié pour les enfants.



## Les règles de vie

### Avant le repas

- \* Je vais aux toilettes.
- \* Je me lave les mains.
- \* Je rentre tranquillement dans la cantine avec mes copains et mes copines.
- \* Je m'installe où je le souhaite.
- \* Je dis « bonjour » en rentrant dans la cantine à l'équipe, qui me rend mon salut.

### Pendant le repas

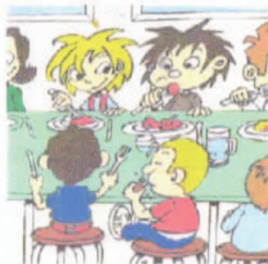
- \* Je respecte les règles de politesse (s'il vous plaît ,merci...).
- \* Je lève la main pour appeler un adulte qui veillera à me répondre.
- \* Je peux parler, rigoler mais sans élever la voix, je ne crie pas!
- \* Je me tiens correctement à table.
- \* Je ne joue pas avec les couverts et la nourriture.
- \* Je peux goûter aux aliments pour découvrir de nouvelles saveurs.
- \* Je respecte mes camarades et les adultes autant qu'ils me respectent.

### Après le repas

- \* Je range ma chaise et mon plateau repas dans le calme.
- \* Je sors de table avec l'autorisation d'un adulte.
- \* Je passe aux toilettes me laver les mains.

### Aux toilettes

- \* Je ne cours pas dans les couloirs des toilettes.
- \* Je n'éclabousse pas avec l'eau.



## Les règles de fonctionnement

### Dans la cour

- \* Je ne participe à aucune bagarre.
- \* Je prévien un adulte en cas de problème avec un camarade.
- \* Je ne rentre pas dans les classes sans l'autorisation d'un adulte.
- \* Je respecte les adultes présents dans la cour autant qu'ils me respectent.
- \* Je respecte l'environnement et les locaux.
- \* Je ne joue pas avec des ballons autres que ceux en mousse.
- \* Si je me blesse, je prévien tout de suite un adulte.
- \* Je ne grimpe pas sur le panier de basket.
- \* Je n'escalade pas le portail de l'école.
- \* A la sonnerie de midi, je vais me ranger à l'endroit indiqué.
- \* A la sonnerie des temps péri éducatifs, je me range devant le panneau de mon atelier.

### En activité

- \* J'ai le choix de participer ou non à une activité.
- \* J'écoute les consignes données par les adultes.
- \* Je peux parler, rire mais je ne crie pas.
- \* Je respecte le matériel.
- \* Je participe au rangement de l'activité.

### Tout manquement volontaire ou répété à l'une de ces règles entraînera:

- \* Une réflexion avec l'enfant pour une prise de conscience de ses actes et une information aux parents.
- \* Un acte éducatif proportionnel au comportement (l'enfant pourra être changé de place à la cantine ou encore pourra changer de service) .
- \* Un entretien avec les parents, l'enfant et le responsable du temps extrascolaire.
- \* Un avertissement signé conjointement par le Sivom et la Mairie.
- \* L'exclusion temporaire ou définitive de la cantine signée conjointement par le Sivom et la Mairie.